

Info Arzier-Le Muids



SEPTEMBRE 2024, N° 182

Agenda

Fête de la Déchetterie	Samedi 21 septembre
Votations 10h00 à 11h00, bureau de vote, Salle du Conseil communal, Arzier	Dimanche 22 septembre
Conseil communal 20h15, Salle du Conseil communal, Arzier	Lundi 23 septembre
Halloween Party Org.: Association Les A-Muids, CCS, Arzier	Samedi 2 novembre
Conseil communal 20h15, Salle du Conseil communal, Arzier	Lundi 11 novembre
Soirées des Chœurs de l'Amitié Centre Communal et Scolaire, Arzier	Vendredi 23 et Samedi 24 novembre
Distribution des sapins de Noël 13h00 à 17h00, Déchetterie communale (sur commande uniquement)	Samedi 30 novembre
Fenêtres de l'Avent Sur inscription	Du 1er au 24 décembre
Mini marché artisanal 10h00 à 18h00, Salle du Conseil communal, Arzier Renseignements: Gabrielle Thiel au 079 / 399 99 24 ou Geneviève Lejeune au 079 / 628 88 78	Dimanche 1er décembre

Arzier-Le Muids, une Commune fière de sa jeunesse!

La Municipalité félicite chaleureusement la société de Jeunesse de notre commune pour son magnifique char lors du cortège de la fête cantonale de Givrins.

Malgré votre 2ème place, pour nous, vous êtes les vainqueurs de cette édition!

Bravo pour votre travail, votre créativité et votre persévérance! Nous nous réjouissons déjà de découvrir votre prochaine œuvre!

Toutes nos félicitations également à nos jeunes Brénards et Raffis pour l'obtention de leur certificat de fin d'études!

« Quand on veut, on peut. »

Vous nous l'avez démontré.

Confiants, nous vous souhaitons plein succès pour l'avenir.

Votre Municipalité





Séance du 24 juin 2024 dans la salle du Grand Conseil

06/2024: Comptes 2023. - **Accepté**

07/2024: Rapport de gestion 2023. - **Accepté**

08/2024: Demande de crédit complémentaire de CHF 12'097'811.93 TTC pour la construction du complexe scolaire CSI Le Bix ainsi que sa route d'accès. - **Accepté**

Séance du 23 septembre 2024

09/2024: Modification de l'art. 21 des Statuts de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) (plafond d'endettement)

10/2024: Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires

11/2024: Adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA) avec ses annexes

12/2024: Demande d'un crédit d'étude de CHF 30'000.– TTC pour la renaturation du ruisseau du Bix

Vos pompiers recrutent ...



Chaque personne de plus de 18 ans révolus, en bonne santé peut être candidat pour rejoindre le SDIS Nyon Dôle, site de St-Cergue-Arzier-Le Muids

Un premier contact pour le recrutement des femmes et hommes sapeurs-pompiers volontaires aura lieu le **jeudi 7 novembre 2024 à 19h30** à la caserne située à St-Cergue, Place Sy-Vieuxville 4.

La caserne compte un effectif d'hommes et de femmes, de 48 sapeurs-pompiers, 30 pompiers actifs dans le Détachement de Premier Secours (DPS) et 28 dans les Détachement d'Appuis (DAP).

- Tu as 18 ans révolus ? Tu aimes l'action et la camaraderie ?**
- Tu es motivé-e et disponible ?**
- Tu es en bonne condition physique ?**
- N'hésite pas à rejoindre les rangs des volontaires de la caserne de St-Cergue - Arzier-Le Muids**



INCORPORATION

Tu es déjà pompier dans un autre SDIS et tu emménages ou travailles sur le territoire d'Arzier-Le Muids ou St-Cergue ? Tu aimerais incorporer notre DPS ?

N'hésite pas à nous contacter par email : admin-st-cergue@sdis-nyon-dole.ch pour rejoindre notre corps de sapeurs-pompiers volontaires.



Les pompiers, ce ne sont pas que des feux...

Le petit Cameron,

Un soir d'hiver, le chef d'intervention nuit est engagé par notre centrale d'alarme pour une levée de doute, des promeneurs ont entendus des aboiements dans une crevasse.

Arrivé sur place, l'officier d'intervention confirme les aboiements et fait engager de suite une équipe avec des moyens de sauvetage et d'éclairage, ceci afin de venir en aide au petit chien nommé Cameron, qui est tombé dans une doline au beau milieu d'un pâturage à La Cure.

Avant tout il fallait pouvoir accéder au trou (doline), pour cela le chef d'intervention a du recevoir l'accord de la municipalité de Givrins car bien que situé sur le territoire de St-Cergue, le terrain appartient à la commune de Givrins.

Une entreprise de St-Cergue, basée à la Cure, est spontanément venue apporter son soutien avec un tracteur afin de déplacer des troncs qui bloquaient l'accès pour éviter que des promeneurs tombent dans le trou. Cette généreuse aide a permis d'éviter à nos pompiers, de perdre du temps à tronçonner ces troncs et cela a permis d'être plus rapide à la mise en place du sauvetage du petit Cameron.

Impossible pour nos pompiers de descendre dans le trou profond de 5m, car trop de risque d'effondrement. Mais toute l'équipe est déterminée et ne partira pas sans sortir Cameron. Ils s'arment donc de patience, de tactiques et de savoir-faire pour effectuer ce sauvetage délicat et hors du commun.

Après la mise en place d'un dispositif d'éclairage et de cordes, le petit Cameron s'est vu très coopératif avec l'équipe, en quelques minutes il accepte l'aide des pompiers, et se fait remonter à la liberté, après avoir passé plus d'une semaine dans ce trou, au froid et sans nourriture en buvant probablement la rosée dans la doline.

Toute l'équipe était vraiment soulagée, le propriétaire et Cameron heureux de se retrouver, une belle preuve de solidarité entre tous. C'est donc une belle histoire qui se finit bien.

Le chef de site, Capitaine Michael Zeiler

Zoom sur une fiche PECC



14 : Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/DIT/Durabilite/Communes/PECC/PECC_fiches/PECC-fiches-actions_14.pdf

Lorsque l'on parle de planification territoriale dans les communes, on pense principalement aux zones constructibles et aux règles qui s'y appliquent, les habitants de notre commune en sont largement conscients.

Cependant depuis quelques années, la planification communale introduit de nouvelles notions et, en particulier, l'approvisionnement en énergie. Cette étude spécifique permet, tant que faire ce peut, d'anticiper les besoins futurs tout en favorisant les énergies renouvelables.

Quels sont les objectifs de cette fiche ?

- Disposer d'une stratégie d'approvisionnement en chaleur et mutualiser sa distribution dans les zones adéquates.
- Favoriser les énergies renouvelables locales adaptées à la situation de la commune.
- Informer les propriétaires privés des alternatives possibles pour le remplacement des énergies fossiles.

Quelles actions ont été choisies ?

- Établir un cahier des charges (commun aux trois communes) et mandater un bureau spécialisé.
- Retranscrire les conclusions et recommandations de l'étude dans le plan communal d'investissement.
- Informer largement la population des résultats et des recommandations de l'étude.

Où en sommes-nous ? Quelles sont les prochaines étapes ?

Le rapport a été présenté aux trois Municipalités d'Arzier-Le Muids, de Bassins et de Le Vaud le 11 septembre 2024. Il présente cinq axes stratégiques de recommandations qui s'appliquent aussi bien aux autorités qu'aux particuliers.

Une présentation publique de ce rapport va être prochainement organisé pour la population. Le document sera ensuite bien entendu publié sur le site web communal et les services communaux se tiendront à disposition des particuliers intéressés à mettre en œuvre certaines recommandations.

Quelles sont les implications pour la commune ?

- Temps de mise en œuvre : 1-2 ans
- Complexité de mise en œuvre : Simple
- Ressources nécessaires : Moyennes

Et moi ? Que puis-je faire dans ce domaine ?

Une présentation publique de la planification énergétique sera organisée d'ici la fin de l'année. Venez prendre connaissance des conclusions et réfléchissez aux actions que vous pouvez mener, en collaboration avec vos voisins.

Qui s'en occupe ? Qui contacter ?

Les projets énergétiques sont, le plus souvent, pris en charge par des bureaux externes.

En cas de questions ou de remarques, vous pouvez vous adresser à l'administration communale:

commune@arzier.ch qui fera bien volontiers suivre aux personnes concernées.

Quelques petites nouvelles du PECC :

- *Un préavis va être soumis au Conseil communal pour obtenir un crédit d'étude en vue de renaturer le ruisseau du Bix dans le cadre de la construction du complexe scolaire.*
- *Le remplacement de l'éclairage public va prochainement être terminé; les nouveaux lampadaires, plus modernes et moins gourmands en énergie, vont pouvoir être commandables à distance permettant de réguler l'intensité lumineuse.*
- *La demi-journée de réflexion et d'échanges sur le thème de la réutilisation s'est tenue le 21 septembre. Le prochain numéro de l'Info Arzier-Le Muids vous donnera plus d'informations sur cette manifestations.*

Votre enfant commence l'école cette année et vous souhaitez préparer cette étape importante avec lui ? L' AISGE, en étroite collaboration avec l'EPSGE, propose gratuitement le programme Ping:pong² pour accompagner les parents d'enfants scolarisés en 1-2P dans cette démarche.

Ce sont 8 ateliers de novembre 2024 à juin 2025 qui vous permettront de vous informer sur le fonctionnement de l'école, de découvrir de nouveaux jeux avec votre enfant et de discuter de différents thèmes en lien avec l'éducation.

Vous pourrez échanger dans un contexte convivial, animé par la conseillère école-famille et une enseignante 1-2P. La présence de baby-sitters sur place permet de venir accompagné de votre/vos enfant/s.

Inscriptions gratuites : fin septembre 2024

Contact : Charlotte Dufour – c.dufour@gland.ch – 079 508 30 46



Y Êtes-vous... à la Fête des enfants et à la Fête de la Fontaine ?



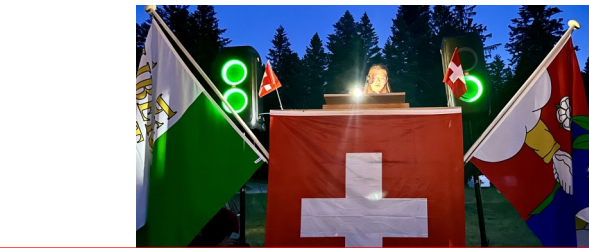
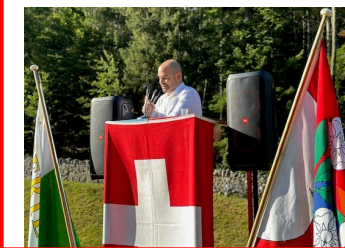
Des crêpes, des bonbons,
un carrousel, des maquillages,
des ballons, des démos,
une disco, à manger, à boire

et tout ça dans la bonne humeur grâce à tous les bénévoles, aux sociétés locales que nous remercions chaleureusement ! Sans eux, pas de fêtes aussi belles que celle des **Enfants** ou celle de la **Fontaine à Le Muids**, avec ses stands locaux, vide grenier, concerts et animations en tout genre ! Merci à chacun qui donne un peu de son temps pour le plaisir de tous !



Merci à tous pour cette belle participation à notre Fête nationale ! Un succès grâce à vous tous !

Info
Arzier-Le Muids



Très beau succès également pour les Fenêtres de l'été, qui nous ont permis de passer des moments chaleureux grâce à nos merveilleux hôtes d'un soir !



Après la pause estivale, les concerts découvertes reprennent, le 2^e dimanche de chaque mois à 17h
Entrée libre, chapeau à la sortie.

13 octobre au temple d'Arzier un duo de flûtes traversières.

10 novembre au temple de St-Cergue, scène ouverte. Vous jouez d'un instrument depuis quelques années, la place sera pour vous pour un ou deux morceaux. Merci de prendre contact avec moi, il y aura une audition avec Alexandre Othenin Girard et moi-même au début du mois d'octobre.

8 décembre au temple d'Arzier, concert aux bougies avec le chœur Slava, chants Orthodoxes.

Soirées ciné-partage

Les soirées reprendront le vendredi 4 octobre de 19h30 à 22h à la salle du conseil à Arzier. On regarde des extraits d'un film et on discute ensuite autour d'un verre. Entrée libre.

Chants de Taizé au temple d'Arzier

1x/mois le jeudi de 19h à 20h, un temps de chants, de silence et l'écoute d'un texte. Vous faites de la musique (flute, sax, guitare, etc) et vous souhaitez venir accompagner un ou plusieurs chants, merci de contacter Marc Bovet . Prochaines dates les 26 sept, 24 oct, 21 nov.

Pour les familles (enfants de 4 à 11 ans, les petits frères ou sœurs sont aussi les bienvenus).

Le mercredi de 16h30 à 17h30, j'anime une fois par mois des rencontres proposées pour plusieurs paroisses au temple de Vich. Nous découvrirons des récits bibliques et les moments forts de l'année chrétienne de manière ludique, tactile et créative avec de beaux objets Ces moments se prolongent par un temps d'apéro. Prochaines dates, les 9 septembre et 11 octobre. Vous êtes intéressés, mais l'heure et le jour ne vous conviennent pas, merci de prendre contact par mail avec moi, on peut trouver d'autres moments. Si plusieurs familles le souhaitent, on peut aussi vivre ces temps à St-Cergue ou à Arzier.

Les cultes se vivent en alternance entre Arzier et St-Cergue, sauf avis contraire ils ont lieu à 10h15.

Pour chaque culte un endroit est prévu pour accueillir les enfants.

Vous trouverez toutes les informations utiles dans le temple, aux piliers publics et sur le site de la paroisse <https://www.eerv.ch/region/la-cote/saint-cergue/accueil> ou en tapant sur un moteur de recherche : EERV St-Cergue.

Avec mes meilleurs messages

Marc Bovet marc.bovet@eerv.ch tél 079 685 90 56

Le Campus Genolier organisera un week-end de portes ouvertes les **28 et 29 septembre 2024**. Cet événement exceptionnel sera l'occasion de découvrir les quatre entités qui composent notre campus : **la Clinique de Genolier, Genolier Innovation Hub, Swiss Visio Network et la Clinique Nescens**.

Durant ces deux jours, nous accueillerons les passionnés de science, de médecine, d'innovation, ainsi que tous les curieux, afin de leur faire découvrir nos installations, nos projets et nos activités.

Programme: <https://campus-genolier.ch/>



Faire grandir notre Foi
en famille

7 septembre
5 octobre
30 novembre
8 février
8 mars
17 mai
14 juin

2024-2025
Messes des familles
les samedis à 18h
à St-Cergue

(silenc. catéchumènes)

3-6 ans : 17h50 avant les messes des familles à la chapelle, salle 1^{er} étage

3-4P : les samedis avant les messes des familles 16h30 Salle des Arcades au Vallon

5-6P : 1^{er} lundi du mois de 16h30 à 18h Salle des Arcades au Vallon et 16h30 à la chapelle avant les messes des familles
Rentrée le samedi 7 septembre, à 16h30 au Vallon
Pour les 3-4P et 5-6P

Infos - Inscriptions :
Silvia Santos 022 365 45 82

catechese.nyon-terresainte@cath-va.ch



« **Soleil d'Automne** », le **Club des Aînés** de notre commune, a plus de 30 ans d'existence. Il accueille toutes celles et tous ceux ayant atteint leur 65^{ème} année, ainsi que leur conjoint/e, même plus jeune. Une cotisation annuelle de CHF 20.- par personne est demandée. Il n'y a aucune obligation de participation, chacun/e prenant part aux activités qui l'intéresse. Enfin, nous pensons utile de souligner que notre Club est apolitique et ouvert à toutes les confessions.

Mme Anita Martin, présidente (tél. 079 219 07 67) se tient volontiers à disposition pour de plus amples informations.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer.

Nous cherchons des Chauffeurs Bénévoles (H ou F)

Dans bon nombre de cas, grâce aux Chauffeurs Bénévoles, les personnes atteintes dans leur santé et leur autonomie peuvent continuer à vivre chez elles et dans leur Commune. Ce n'est pas le moindre des objectifs poursuivis par l'ASBV (Association des Services Bénévoles Vaudois) et ses **Chauffeurs Bénévoles** depuis 40 ans dans la région du district de Nyon.

La demande pour ce service connaît un accroissement considérable en raison, entre autres, de la politique de maintien à domicile des personnes âgées. Malheureusement, le recrutement de nouveaux bénévoles ne suit pas du tout le sens de la demande... D'où notre appel à l'aide !

Chiffres clés 2023

Communes desservies	32
Chauffeurs Bénévoles	85
Bénéficiaires transportés	604
Courses effectuées	7'820
Km parcourus	227'172

Compétences recherchées

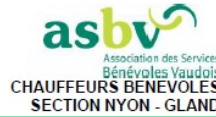
- A l'aise dans les contacts interpersonnels
- Amabilité, empathie et aptitude à aider le bénéficiaire
- Fiabilité et ponctualité

Possession d'un permis de conduire valable, d'une voiture personnelle et d'une adresse e-mail. Les kms sont remboursés et une assurance-casco est souscrite collectivement.

Engagement en fonction de vos disponibilités (pas de contrainte minimale à respecter).

Serez-vous le prochain ou la prochaine Bénévole ? Nous nous réjouissons de vous accueillir dans notre équipe !

Plus de renseignements ? Visitez notre site asbv.ch ou écrivez à notre secrétaire philippe.frelechoux@sunrise.ch qui se fera un plaisir de vous répondre. A bientôt !



Info Arzier-Le Muids

LES AMUIDS PRESENTENT



Soirée de remerciements pour les bénévoles A-Muids

Les A-Muids tiennent à remercier chaleureusement les nombreux bénévoles ayant aidé lors des manifestations.
Vendredi 27 septembre 2024 à 18h00 sur invitation.

En vente à l'administration literie deuxième main sortant du pressing:

Duvert plumes (140x200, 200x240) synthétique (150x200) : 60.-CHF

Oreiller en plumes (60x90 ou 60x60): 15.-CHF

Info: 022 366 87 87 - commune@arzier.ch

Nouveau à Arzier !



Qui suis-je?

Marie Frédérique Wolfe
Infirmière
réflexothérapeute

Mon parcours

Infirmière pendant plus de 10 ans, j'ai découvert qu'à l'aide de la réflexologie, il était possible d'améliorer certains maux, apporter un bien-être et d'accompagner différemment.

Me contacter

ReflexSoin
079 286 14 12
www.reflexsoin.ch
Rendez-vous en ligne.
Cabinet à Arzier.

Qu'est-ce que la réflexologie?

La réflexologie est une thérapie complémentaire qui consiste en la stimulation de zones réflexes situées soit sous le pied, au niveau des oreilles ou des mains. La stimulation des terminaisons nerveuses sur les zones réflexes envoie par le biais de l'arc réflexe un signal nerveux au cerveau afin de rétablir l'équilibre de la zone perturbée. La réflexologie stimule la circulation sanguine, la circulation de la lymphe et elle permet une mobilité du fascia plantaire.

Comment se déroule une séance?

La séance dure 45 minutes. Le suivi dépendra de votre problématique et de la réaction de votre corps.

Pourquoi consulter une réflexothérapeute?

Pour activer la circulation, redonner de l'énergie, stimuler le système immunitaire et vous accompagner pour améliorer diverses problématiques telles que: constipation, reflux, diarrhées, problème de sommeil, rhumes récurrents, stress émotionnel, eczéma, allergies, jambes lourdes, troubles hormonaux ou simplement se sentir mieux.

Spécialisation

Spécialisation bébé, enfant et santé de la femme
J'ai fait plusieurs formations complémentaires en lien avec ces clientèles.

HORAIRES DES COURS DE LA FSG ARZIER-LE MUIDS

SCAN ME



OU PLUS D'INFOS SUR WWW.FSGARZIERLEMUIDS.CH

La FSG Arzier - Le Muids

A BESOIN DE TOI

AIDE-MONITEUR AIDE-MONITRICE

- ✓ Les Lundis de 15h45 à 16h45
- ✓ Pour les 1-2P
- ✓ À Arzier (CCS)
- ✓ 10CHF/h

Tu as plus de 12 ans et tu es intéressé?

Contacte-nous !

Information

fsgarzierlemuides@gmail.com

www.fsgarzierlemuides.ch

Sapin de Noël

Chaque année la Commune offre un sapin de Noël provenant de notre forêt communale aux familles de Brénards et de Raffis qui le désirent (un seul par ménage).

Pour ce faire, il vous suffit de passer commande au moyen du bulletin ci-dessous.

Vous pouvez aussi commander un sapin Nordmann au prix de CHF 30.-, à payer sur place en espèces.

**Les sapins seront remis aux personnes ayant passé commande
le samedi 30 novembre de 13 h 00 à 17 h 00 à la déchetterie communale.**

✂-----

BON DE COMMANDE / SAPIN DE NOËL

NOM:.....PRENOM:.....

ADRESSE:.....

N° TELEPHONE:.....

- un sapin de Noël gratuit provenant de notre forêt communale (diverses tailles)
- un sapin Nordmann au prix de CHF 30.- (hauteur entre 150-200 cm)

A retourner jusqu'au 1er novembre 2024 (dernier délai):

Commune d'Arzier-Le Muids, Rue du Village 22, CP 7, 1273 Arzier-Le Muids
ou par e-mail à: controle.habitants@arzier.ch

Fenêtres de l'Avent

Les traditionnelles «Fenêtres de l'Avent» sont devenues un moment incontournable des fêtes de fin d'année.

Ces moments basés sur la convivialité et la simplicité invitent aux rencontres et au partage entre voisins et habitants de nos villages et créent souvent de nombreux liens.

Particuliers, commerces, entreprises, sociétés locales, si vous voulez participer, c'est simple:

Décorez une fenêtre visible de la rue ou du chemin, éclairez-la à la date attribuée et offrez le même jour, un moment convivial « sur le pas de la porte » avec une tasse de thé, un verre de vin chaud, une friandise, etc. de 18 h 30 à 20 h 30.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec l'Administration communale au 022 / 366 87 87. Un calendrier sera publié dans le prochain bulletin fin novembre.

✂-----

Bulletin d'inscription à retourner jusqu'au 18 octobre 2024

Commune d'Arzier-Le Muids, Rue du Village 22, CP 7, 1273 Arzier-Le Muids
ou par e-mail à : controle.habitants@arzier.ch

NOM:.....PRENOM:.....

ADRESSE:.....

N° TELEPHONE:.....E-mail:

Date souhaitée:.....ou.....